

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALDIEU-LUTRAN**

Nombre de membres du Conseil Municipal : **11**
En exercice : **11**
Qui ont pris part à la délibération : **8**

L'an deux mille vingt-deux, le **douze janvier**, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le cinq janvier deux mille vingt-deux, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Florent LACHAUSSEE; Maire.

La convocation a été affichée 05/01/2022.

Etaient présents : FRANCOIS Jacques, PUCHE Marie-Claude, Adjoint
GAUTHERAT Vincent, LIDY Céline, BARAT Evelyne, CORRAIN Bruno, FOLTIN Muriel, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : ROBERT Alain, BARNABE Christophe, STUTZMANN Marc

Procurations : ROBERT Alain à FRANCOIS Jacques
STUTZMANN Marc à PUCHE Marie-Claude

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame BARAT Evelyne a été désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Corinne NOTTER a été désignée à l'unanimité par les membres du Conseil en qualité d'auxiliaire en vue d'assister le secrétaire de séance.

POINT 1 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 8 NOVEMBRE 2021

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 8 Novembre 2021 a été adressé à tous les conseillers le 15 Novembre 2021. Il n'appelle aucune observation de la part de l'assemblée et est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.



RENDU EXECUTOIRE LE 13.01.2022

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.

